

Ce qui fait barrage à une traversée lacustre

> Genève

Le parlement doit se prononcer sur une alternative à la traversée de la Rade

> L'absence d'un véritable consensus pourrait couler tout projet

Olivier Francey

Indispensable ou absurde, dispendieuse construction ou investissement visionnaire, la réalisation d'un ouvrage reliant les deux rives du lac Léman sera au cœur des débats du parlement genevois jeudi. Les députés doivent donner un préavis à l'initiative populaire de l'UDC «Pour une traversée de la Rade», avant que le texte ne soit soumis en votation aux Genevois. De leur côté, PLR et PDC veulent lui opposer un contre-projet: une grande traversée du lac reliant Le Vengeron à la Pallanterie.

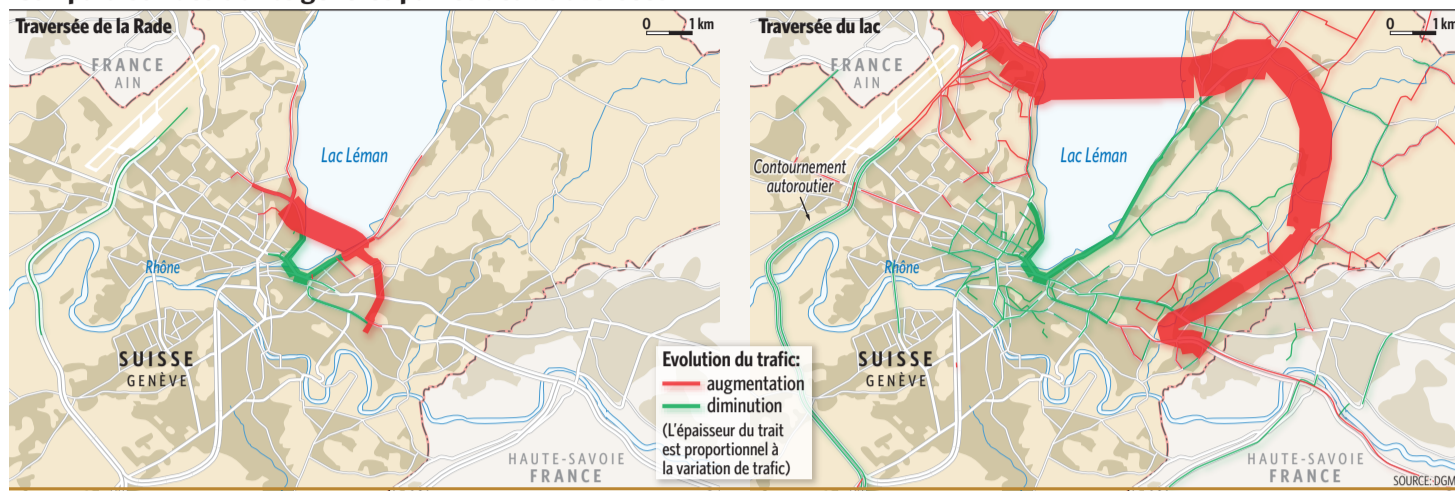
Les premiers projets de traversée lacustre remontent au XIXe siècle déjà. Depuis, les propositions n'ont cessé de tomber – plus d'une cinquantaine en tout – avant que le peuple n'accepte formellement l'idée d'une traversée en 1988. Huit ans plus tard et sans qu'un projet ne voie le jour, les Genevois ont encore été appelés à se prononcer sur la construction d'un pont ou d'un tunnel. Les voix des uns ayant été mises en concurrence avec celles des autres, les deux variantes sont rejetées, alors qu'il apparaît comme vraisemblable qu'une majorité fût favorable à une traversée.

Aujourd'hui, le débat refait surface une nouvelle fois. Et rien n'indique que le climat soit plus favorable.

■ Aucun consensus politique

Trois blocs s'affrontent. L'UDC – soutenue par le MCG – promeut une traversée sous-lacustre de la Rade reliant l'avenue de France au Port Noir; l'Entente bour-

Comparaison des trafics générés par les deux traversées



geoise lui préfère une grande traversée dont le financement serait assuré par un partenariat public-privé (PPP); enfin, la gauche genevoise conteste toute traversée.

Pour une majorité du Grand Conseil, la «petite traversée» tant désirée par les démocrates du centre ne désengorgera pas les artères du centre-ville de Genève. Basée sur une étude datant de 2004 à l'horizon 2020, cette variante est jugée obsolète par ses opposants. «Pire, elle aggravera encore plus le trafic au centre-ville», avance Lisa Mazzone, députée écologiste.

Une opinion que nuance Daniel Zaugg (PLR), président de la Commission des transports, s'appuyant sur des documents de la direction générale de la mobilité [voir infographies]. «Ces modélisations démontrent que la traversée de la Rade déchargera uniquement l'hyper-centre et que la plupart des routes en amont de celle-ci seront encore plus saturées qu'avant. En outre, la diminution de trafic sur l'autoroute de contournement n'est que marginale.»

«Au contraire, rétorque le député Patrick Lussi (UDC). Elle démontre l'urgence de sa construction. Aujourd'hui, toutes les prévisions de trafic pour 2020 sont dépassées. Je préfère une traversée de la Rade maintenant à une hypothétique traversée du lac en 2040!»

Ce manque de consensus poli-

tique est «un mauvais signal de Genevois qui se battent entre eux», estime Luc Barthassat, conseiller d'état chargé des Transports. «L'image que nous présentons est déplorable vis-à-vis de la Confédération, commente le magistrat. Il faut laver son linge sale en privé.»

■ Confédération absente

Ce consensus n'est utile que dans l'optique d'un financement fédéral. Seule la «grande traversée» – dévisée à quelque 3,5 milliards de francs – pourrait en bénéficier. Faut-il encore que l'Office fédéral des routes (Ofrou) accepte de définir la traversée autoroutière comme «route nationale».

En avril 2013, l'Ofrou n'avait pas retenu cette option, jugeant qu'une traversée lacustre ne contribuait pas à éliminer les goulets d'étranglement entre l'échangeur de Perly et Nyon. Si la Confédération consacrerait 1,26 milliard de francs à ce dessein, la traversée du lac n'est pas prioritaire à ses yeux, bien qu'elle reconnaisse qu'elle puisse contribuer «au désengorgement nécessaire et urgent du centre-ville de Genève».

■ Financement incertain

Sans manne fédérale, l'idée d'un partenariat public-privé est resurgie en septembre 2013. Une étude de pré-faisabilité commandée par les milieux économiques genevois relevait que plu-

sieurs modèles de financement de ce type étaient envisageables pour une grande traversée. A ce stade, il ne faut compter que sur des déclarations d'intention d'éventuels investisseurs que sont UBS, les Retraites Populaires ou encore le constructeur Losinger Marazzi, propriété du groupe Bouygues. «Aujourd'hui, nous ne disposons pas de plan financier, concède Daniel Zaugg. C'est encore un peu tôt.» Le directeur de la Chambre genevoise de commerce et d'industrie, Jacques Jeannerat, assure que les intentions des investisseurs sont concrètes. «Il suffit de regarder avec quelle facilité nous avons pu financer la pré-étude. L'intérêt est là.»

Sur le financement de la traversée de la Rade, moins onéreuse (1,17 milliard de francs), l'initiative de l'UDC ne dit rien. A la vue de l'état des finances cantonales (13 milliards de dette) et du mécanisme du frein à l'endettement, un financement entièrement public semble compromis aux yeux du Conseil d'Etat. «C'est un non-sens total au niveau des investissements. L'Etat n'a pas les moyens de financer, seul, cette construction. Ou alors, il faudra bloquer tout autre investissement pendant six ans», vitupère Luc Barthassat.

«Mais nous sommes ouverts à un PPP, veut rassurer Patrick Lussi. La politique, c'est faire des choix. Et cette dépense est infé-

rieure à ce qu'a dépensé l'Etat dans sa liaison ferroviaire entre Cornavin et Annemasse.» «Aucun investisseur privé ne voudrait financer une traversée à 500 mètres seulement du pont du Mont-Blanc», persifle Daniel Zaugg.

■ Difficultés techniques

Deux écueils à la construction de la traversée de la Rade ont été relevés. La présence d'une nappe phréatique, protégée par des lois fédérales, dont l'eau est pompée des deux côtés de la frontière, pose problème. «La France devra être consultée et pourra s'opposer à la construction de l'ouvrage. Par ailleurs, n'importe qui pourra s'appuyer sur cet argument pour s'y opposer», rappelle Matthieu Baradel, haut fonctionnaire cantonal et chef de projet Mobilités 2030. «Ce n'est pas un obstacle, mais une difficulté surmontable», réplique l'UDC.

La récente approbation de l'initiative «Sauvons nos parcs» par les habitants de la ville de Genève protège désormais les espaces verts de nouvelles constructions. «Les trémies d'accès empiètent largement sur les parcs et promenades protégés par l'initiative communale, tant en rive gauche qu'en rive droite», craint Rémy Pagani, conseiller administratif chargé des Constructions en Ville. Là encore, l'UDC conteste. «Le droit municipal ne vaut rien en regard du droit cantonal.»

Panorama

Suisse

Envoi de soldats

Jusqu'à trois militaires sans armes et en civil devraient épauler les diplomates suisses pour les questions de sécurité dans les zones sensibles. Le Conseil fédéral a décidé mercredi au parlement la création de cette équipe, dont l'engagement est limité à fin 2016. Première destination: l'ambassade au Caire. (ATS)

19 millions pour la Genève internationale

La Confédération devrait accorder une avance de 19 millions pour des travaux dans la Genève internationale. Les fonds sont destinés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. (ATS)

Vente d'armes

Les Croates et les Monténégrins pourront à nouveau acheter et posséder des armes dès le 15 mars. Le Conseil fédéral a décidé mercredi de lever l'interdiction qui les frappait. Dans la foulée, il a renforcé les contrôles pour les achats d'armes ne nécessitant pas de permis. (ATS)

Genève

Christian Brunier à la tête des SIG

L'ancien président du Parti socialiste genevois Christian Brunier est le nouveau directeur général des Services industriels de Genève (SIG). Le Conseil d'Etat a validé le choix du conseil d'administration de la régie publique autonome. (ATS)

Sous-traitance contrôlée

Avec le soutien des partenaires sociaux, le Conseil d'Etat renforce la lutte contre la sous-traitance non contrôlée sur les chantiers de la construction. Tout sous-traitant devra être annoncé durant toute la durée des travaux et ceux-ci pourront être suspendus. (ATS)

Berne

Photos litigieuses

Les communes devront faire preuve de plus de retenue dans la publication de photos de leurs autorités. Après une mise en garde du préposé bernois à la protection des données, plusieurs d'entre elles ont retiré ces photos de leur site internet. (ATS)

Contre-projet pour l'énergie verte

> Initiative Rude bataille annoncée aux Chambres

Le parlement peut décider comment ramener l'utilisation des ressources en Suisse à un niveau supportable pour l'environnement. Opposé à l'initiative populaire «Pour une économie verte», le Conseil fédéral plaide pour un contre-projet indirect transmis mercredi avec le texte des Verts.

La bataille sera rude aux Chambres fédérales. En consultation, UDC, PLR et PBD ont rejeté le contre-projet, qu'ils estiment superflu. La gauche et les vert'libéraux lui reprochent en revanche de ne pas contenir d'objectifs contraignants. Seul le PDC soutient le projet de sa ministre de l'Environnement, Doris Leuthard.

La révision de la loi sur la protection de l'environnement doit développer et moderniser la politique environnementale. Celle de la loi sur l'énergie permettra de créer les conditions-cadres pour rendre la consommation suisse plus écologique.

Le processus d'adaptation durera toutefois plusieurs décennies, estime le Conseil fédéral. **ATS**

Compte positif et ceinture serrée

> Finances Malgré le bon résultat 2013, des économies sont prévues

Une fois de plus, le compte 2013 de la Confédération boucle avec un résultat sensiblement meilleur que les prévisions budgétaires. L'amélioration est de 1,7 milliard par rapport au budget, qui prévoyait un déficit de 400 millions de francs. L'exercice écoulé présente ainsi un excédent de 1,3 milliard, sur un total de recettes de 65 milliards pour 63,7 milliards de dépenses, toutes deux en hausse de 3,2%.

La cause principale, c'est l'impôt anticipé. La quote-part des remboursements demandés représente 74,2% des montants encaissés. Cette ressource financière a rapporté 56,9 milliards, soit 1,6 de plus qu'en 2012 et 1,1 milliard de plus que ce qui avait été inscrit au budget. «Mais on risque d'avoir davantage de demandes de remboursements en 2014», relativise Serge Gaillard, directeur de l'Administration fédérale des finances. La TVA a rapporté 22,6 milliards (+2,3%), alors que l'impôt fédéral direct a stagné à 18,4 milliards (-0,1% par rapport à 2012)

Les recettes extraordinaires provenant de la vente d'actions Swisscom, soit 1,2 milliard, sont affectées à la réduction de la dette. Celle-ci a diminué de 800 millions l'an dernier et se monte désormais à 111,6 milliards. Il s'agit de la dette brute. Quant à la dette nette, qui se calcule en déduisant le patrimoine financier, elle a reculé de 3 milliards, à 78,2 milliards.

Du côté des dépenses, deux positions ont progressé de manière importante. D'abord les relations avec l'étranger (3 milliards, +10,5%), notamment à cause de la décision prise par le parlement de hisser la part de l'aide au développement à 0,5% du revenu national brut d'ici à 2015. Avec 4,8 milliards (+8,2%), la défense nationale a aussi coûté plus cher en raison de l'utilisation accrue des crédits disponibles.

Le Conseil fédéral veut néanmoins faire des économies en prévision du budget 2015 qui, insiste Serge Gaillard, doit respecter la règle du frein à l'endettement. Un solde structurel négatif de 632 millions est estimé à l'heure actuelle. C'est la raison pour laquelle le gouvernement veut réduire les dépenses de 700 millions.

Trois leviers

Comment? Il envisage d'actionner trois leviers. Premièrement, il veut réactiver une partie des mesures d'économies qui étaient prévues dans le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014 (CRT 2014), que le parlement lui a renvoyé en lui demandant d'examiner d'autres variantes. Il compte réduire ainsi le budget de quelque 370 millions. Seraient notamment reprises les économies qui touchent l'aide au développement, les écoles polytechniques, l'agriculture, les routes nationales, le trafic

ferroviaire. Par contre, «la suppression de l'aide à la presse et la réduction du taux d'intérêt de la dette de l'AI envers l'AVS sont suspendues», détaille Serge Gaillard.

Deuxièmement, il annonce des coupes transversales qui prennent en compte le faible renchérissement. Cela allégera le budget de 290 millions. Enfin, il compte prolonger en 2015 une partie des 150 millions que le parlement a décidé de couper dans les dépenses de l'administration. Cela ajoute 40 millions à la liste.

Quant aux variantes demandées par le parlement pour le CRT 2014, le Conseil fédéral esquisse quelques pistes. La première, souhaitée par la gauche, prévoit des hausses de recettes. Le DFF ne fournit aucun détail à ce sujet pour l'instant. Il se montre plus disert sur les trois autres variantes qui répondent à l'exigence de la droite de réduire les charges de personnel de 300 millions. Première solution: on abaisse ces charges de 6%. Deuxième variante: on rationalise les prestations dans les domaines de la sécurité, du réseau diplomatique et des institutions. Troisième scénario: on taille dans les dépenses de formation, recherche, coopération au développement, agriculture et santé et on diminue les effectifs de 17% dans ces secteurs. Le Conseil fédéral présentera ses nouvelles propositions après l'été. **Bernard Wutrich** BERNE

La Suède intensifie sa campagne pour le Gripen

> Armée Actions promotionnelles



Le département d'Ueli Maurer et l'ambassade de Suède à Berne ont collaboré pour préparer la votation sur l'achat des avions de combat Gripen, selon la radio publique suédoise. Des actions promotionnelles étaient envisagées, comme le survol de la course de ski du Lauberhorn ou même une visite en Suisse de la princesse Victoria. Le ministre suédois des Affaires étrangères, Carl Bildt, a réagi en affirmant que son gouvernement ne participait pas à la campagne pour la votation du 18 mai, mais qu'une «coordination entre la Suède et la Suisse sur un sujet aussi important était tout à fait normale».

Radio Sweden a publié sur son site internet trois documents de l'ambassade de Suède à Berne. Dans ces textes rédigés entre octobre et décembre 2013, l'ambassadeur Per Thörsson fait état de contacts entre lui-même et d'autres officiels suédois et le Département fédéral de la défense (DDPS) au plus haut niveau, notamment avec le conseiller fédéral Ueli Maurer et le secrétaire général du département, Christian Catrina.

Dans une prise de position, le DDPS confirme qu'une discussion

«informelle» a eu lieu entre Ueli Maurer, Christian Catrina et des représentants de l'ambassade de Suède. De tels contacts se produisent régulièrement depuis quatre ans.

Dans des communications avec le ministère des Affaires étrangères et d'autres ministères à Stockholm, l'ambassadeur Thörsson indiquait qu'«Ueli Maurer souhaite dès maintenant, et jusqu'à la date de la votation, le plus de soutien possible de la part de la Suède». Mais le conseiller fédéral aurait fait clairement comprendre que la Suède n'était «pas la bienvenue» dans la campagne.

Objectifs clairs

Les documents publiés par Radio Sweden sont accompagnés de listes d'activités prévues avant la votation. But affiché: «Plus nous obtenons de manchettes positives, mieux c'est.» Pour assurer au jet une bonne visibilité, il était prévu de le faire voler au-dessus du public lors de la descente du Lauberhorn en janvier. Mais dans un document daté du 17 décembre 2013, l'ambassadeur regrette de devoir renoncer à l'événement, car l'armée de l'air suisse y était opposée. La parade sera rattrapée en mars lors de la finale de la Coupe du monde de ski à Lenzerheide. La liste mentionne encore des présentations à la Muba à Bâle et lors de la BEA à Berne. **ATS**